

premier ministre du Québec nous parler du fameux projet de la baie James et déclarer à la télévision qu'il recourrait probablement aux bons offices de la Banque du Canada pour aider à financer le projet de la baie James.

Monsieur l'Orateur, cela sentait un peu le Crédit social, cela sentait un peu ce que nous préconisons et ce que nous suggérons depuis longtemps. Au fait, la Banque du Canada a le droit, en vertu de la loi, de prêter aux provinces. Elle a ce droit, mais aucune province ne s'en prévaut. J'ai en main l'*Annuaire du Canada* de 1970-1971. On y a changé quelques phrases pour faire l'affaire de ceux qui le rédigent.

Monsieur l'Orateur, on y parle de la Banque du Canada et, à la page 1317, on y lit ce qui suit:

La Banque peut consentir des prêts ou avances à des banques à charte ou à des banques visées par la Loi sur les banques d'épargne de Québec, pour des périodes d'au plus six mois, sur la mise en gage de certaines catégories de valeurs. Elle peut consentir des prêts ou des avances, à certaines conditions et pour des périodes limitées, au gouvernement du Canada ou à toute province.

A toute province! Monsieur l'Orateur, la Banque du Canada a le droit de le faire. On dit «pour un temps limité». On ne dit pas quelle est la limite. Par exemple, on a déjà dit «six mois», c'était écrit en toutes lettres «six mois». On a supprimé les mots «six mois». J'ai hâte qu'on y inscrive le même temps-limite qu'on accorde à l'Inde, aux pays d'Amérique du Sud, d'Afrique, à tous les pays du monde, soit 50 ans plus 10 années de grâce, ce qui fait une période de 60 ans. Que la Banque du Canada soit autorisée à accorder des prêts aux provinces, aux municipalités, aux commissions scolaires et au gouvernement fédéral, et nous n'aurions pas à nationaliser qui que ce soit: les banques à charte ne seraient pas nationalisées. Le secteur public de notre économie devrait être financé par la Banque du Canada, sans intérêt.

La somme de 48 millions de dollars a récemment été prêtée à l'Inde par M. Paul Gérin-Lajoie, le représentant du gouvernement fédéral, sans intérêt, pour 60 ans! Dans 60 ans, le premier ministre aura 113 ans, il ne sera plus là, mais l'Inde commencera à nous rembourser.

Monsieur l'Orateur, alors que M. Paul Gérin-Lajoie consentait à l'Inde un prêt de 48 millions de dollars pour 60 ans au nom du Canada,—et remarquons bien que nous avons déjà prêté presque un milliard de dollars à l'Inde, sans intérêt,—le premier ministre de la province de Québec, M. Bourassa, était aux États-Unis pour emprunter 75 millions de dollars, à 9.2 p. 100 d'intérêt, pour une période de 25 ans! Dans 25 ans, nous aurons payé, en intérêt seulement, plus de 200 millions de dollars, et nous devons encore tout le capital, soit 75 millions de dollars.

Monsieur l'Orateur, M. Bourassa ne revient pas des États-Unis avec une brouette remplie de dollars américains, mais avec un petit morceau de papier qu'on appelle billet provisoire, sur lequel le chiffre 75 millions est écrit. Le billet est signé par M. Robert Bourassa et endossé par la province de Québec. Si M. Bourassa avait décidé de venir rencontrer notre bon ami M. Louis Rasminsky, à Ottawa,—le Gouverneur de la Banque du Canada—et lui demander d'inscrire 75 millions dans ses livres, cela n'aurait-il pas aussi bien valu que les 75 millions américains?

Monsieur l'Orateur, les États-Unis ne fondent pas leurs 75 millions de dollars sur leur avoir, sur leurs richesses, mais sur le développement de l'Hydro-Québec. Ces 75 millions sont garantis par nos richesses naturelles. On ne fait qu'inscrire des chiffres là-bas. Il n'y a pas une pièce de 25c. ou de 5c. qui traverse la frontière. Ce sont des chiffres! Mais pourquoi n'inscrivons-nous pas nos chiffres

[M. Caouette.]

nous-mêmes, au Canada? Ce serait une façon de devenir «maîtres de l'économie canadienne». Nous aurions alors le contrôle de notre crédit pour développer le Canada, pour développer nos richesses naturelles.

J'entends souvent les députés du Nouveau parti démocratique parler du «contrôle américain» et j'estime qu'ils ont raison. Toutefois il faut présenter une solution pour le remplacer. Ce n'est pas en vidant le Canada pour rembourser des prêts que nous allons redevenir «maîtres chez nous», mais en utilisant nos moyens financiers. Si les Américains sont capables de faire notre crédit canadien, pourquoi ne sommes-nous pas capables de faire notre propre crédit? Et, assez souvent, les Américains—qui ne sont pas fous, ils sont assez intelligents—financent nos propres développements avec notre propre crédit, après quoi ils touchent des intérêts sur notre crédit. On développe quelque chose avec le crédit canadien, qui appartient aux Américains! C'est cela l'erreur monumentale du temps présent et du système économique actuel.

Monsieur l'Orateur, les créditistes prétendent encore que l'entreprise privée constitue une partie importante de notre secteur économique. Il existe trois secteurs dans notre économie: l'entreprise privée, l'initiative personnelle et le secteur public. L'entreprise privée continuera, sous le Crédit social, à se développer comme elle le fait présentement, grâce à des crédits bancaires et à l'utilisation des services des caisses populaires, des compagnies de finance, etc. Mais il faut que le secteur public soit financé par la Banque du Canada, et cela, sans intérêt.

• (1240)

Dans le discours du trône, qui est la répétition à peu près textuelle de tous les discours du trône que j'entends depuis 15 ans, c'est-à-dire depuis que je siége à la Chambre, on parle de sécurité économique.

Monsieur l'Orateur, pour parvenir à la sécurité économique, il faut tenir compte de tous les facteurs, savoir de la production et de la distribution. Nous avons tout: la production n'est plus un problème, au Canada. C'est tellement vrai qu'on présente ou adopte actuellement des lois pour empêcher des producteurs de produire telle ou telle denrée pour essayer de contrôler la production, parce qu'il existe une trop grande abondance de produits divers, dans le domaine du vêtement, de l'automobile, des machines agricoles. C'est tellement vrai que lorsque je suis allé à Brantford, l'automne dernier, les cours de Massey-Ferguson étaient remplies à craquer et les instruments aratoires étaient empilés les uns sur les autres, en colonnes de cinq ou six de hauteur. On a trop de tout, non pas parce que les gens n'en ont pas besoin, mais parce qu'ils n'ont pas d'argent pour l'acheter.

Quant à la sécurité économique, nous l'obtiendrons le jour où nous mettrons le système monétaire au service de la population, eu égard aux produits qui existent. On essaie de réformer n'importe quoi. Au fait, on essaie de réformer l'agriculture, l'industrie et le commerce, tous les ministères, toutes les activités économiques au Canada, sauf les activités financières.

Quant aux activités monétaires de la Banque du Canada, il ne faut pas y toucher, c'est sacré! Hier, je lisais le discours de mon excellent ami, l'honorable député d'Abitibi (M. Laprise), qui citait l'ancien ministre des Postes, le député de Duvernay (M. Kierans), qui déclarait, et je cite:

... Il faut cesser de croire... qu'il est essentiel pour le Canada de vendre ses richesses naturelles.

Il ne disait pas cela, il y a 10 ans, mais il constate aujourd'hui que la théorie qui nous est expliquée, qui